

Canada
Province de Québec
Comté de Gatineau
Municipalité de Cayamant

Séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Cayamant tenue le 29 juillet 2021 à 13h15 de la salle municipale de Cayamant, sise au 6, chemin Lachapelle. Exceptionnellement à huis clos et suivant les consignes de la santé publique pour la santé et sécurité de tous.

Sont présents : Mélissa Rochon, Lise Crêtes et Sonia Rochon;

Sont absents : Robert Gaudette, Philippe Labelle et Sylvie Paquette, les absences sont motivées.

Formant quorum sous la présidence du maire, Nicolas Malette, Hélène Joanisse, directrice générale adjointe, occupe le siège de secrétaire d'assemblée est également présente Cynthia Emond.

Avant l'ouverture de la séance extraordinaire, dûment convoquée par la directrice générale, le conseil constate et mentionne que tous les membres du conseil ont tous reçu l'avis de convocation à cette séance extraordinaire, conformément à la loi.

2021-07-84 **Ouverture de la séance**

La conseillère, Lise Crêtes, propose et il est résolu que la présente séance extraordinaire soit ouverte à 13h19.

Adoptée unanimement

2021-07-85 **Adoption de l'ordre du jour**

La conseillère, Sonia Rochon, propose et il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que préparé par la directrice générale.

Adoptée unanimement

2021-07-86 **Octroi de contrat – glissières de sécurité**

ATTENDU QUE la Municipalité a effectué des travaux sur la rue principale;

ATTENDU QUE 3 les glissières de sécurité doivent être changées;

ATTENDU QUE la Municipalité a à cœur la sécurité de tous;

ATTENDU QUE la Municipalité a effectué les démarches par appel d'offres suivant toutes les exigences légales;

ATTENDU QUE le coût des dites glissières de sécurité et de leur installation sera payé à même le budget municipal;

ATTENDU QUE les résultats des soumissions sont les suivants :

Noms	Résultats
Les Clôtures Arboit Inc.	21 606,00\$
Les Entreprises Steeve Couture Inc.	Refus de soumissionner
Les Glissières Desbiens	Aucune réponse de leur part
Les Glissières de sécurité J.T.D. Inc.	13 902,97\$

Les montants indiqués sont sans taxes.

EN CONSÉQUENCE la conseillère, Mélissa Rochon, propose et il est résolu, que la Municipalité octroi le contrat pour l'achat de glissières de sécurité incluant l'installation à : Les Glissières de sécurité J.T.D. Inc., tel que décrit dans l'appel d'offres, au montant de 13 902,97\$ plus les taxes applicables le tout à même le budget municipal.

Adoptée unanimement.

UNE PÉRIODE DE QUESTIONS A EU LIEU-- aucune-Covid-19

Début : 00h00. Fin : 00h00. Aucune question reçue.

Je soussignée, Julie Jetté, directrice générale/secrétaire-trésorière de la Municipalité de Cayamant, certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour chacune des dépenses énumérées aux présentes résolutions.

Julie Jetté

Fermeture de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, le président d'assemblée remercie les gens de leur participation, et déclare la séance fermée officiellement à 13h21.

Nicolas Malette
Maire

Hélène Joanisse
Directrice générale adjointe

Approbation du Maire

Conformément à l'article 161, du Code municipal, le maire n'est pas tenu de voter. Cependant, suivant l'article 201 du Code municipal, le maire confirme que le présent procès-verbal est en accord avec le fait que son contenu reflète adéquatement les actes et délibérations du conseil lors de la séance concernée.

Nicolas Malette, maire